

1^{er} CONSEIL D'ECOLE

2023-2024

(Mardi 07 Novembre 2023)

Ecole des Petits Rats Blancs
25, route de Pont-Trambouze
42460 SEVELINGES
04 74 89 91 25
ce.0420839j@ac-lyon.fr

Présents : M. Dominique Palluet (mairie), Mme Marie-Paule Beaupertuit (municipalité), M. Cédric Fouilland (municipalité), Mme Estelle Lapiere (municipalité), Mme Marie-Laure Tissier (municipalité), Myriam Bretton (parent d'élèves), Mme Carole Gasteuil (parent d'élèves), Mme Angélique Lattat (parent d'élèves), Mme Amandine Rambaud (parent d'élèves), Mme Nadine Plasse (ATSEM), Mme Aline Blanchard (ATSEM), Mme Marion Méjean (enseignante) et M. Bertrand Boiron (directeur).

Absents excusés : Mme Maguelonne Mestre (Inspectrice de l'Education Nationale Roanne-Est), M. Tanguy Deletre (municipalité), Mme Maryse Corger (DDEN), Mme Maëva Gayton (enseignante) et Mme Léna Rozier (enseignante).

1) Présentation du rôle et des membres du conseil

Suite aux élections des parents d'élèves qui ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023, les parents élus titulaires sont Myriam BRETTON et Angélique LATTAT. Carole GASTEUIL et Amandine RAMBAUD sont leurs suppléantes. 42 parents sur 69 inscrits ont voté, soit un taux de participation de 60,9 %.

Le directeur d'école rappelle le fonctionnement de cette instance qui est amenée à se réunir trois fois par an, hors conseil d'école extraordinaire. Le directeur préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative (enseignants, Municipalité, représentants des parents d'élèves, Délégué Départemental de l'Education Nationale) et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Ainsi, le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- 1- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- 2- Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- 3- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - a) Les **actions pédagogiques et éducatives** qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 - b) L'utilisation des **moyens alloués** à l'école ;
 - c) Les conditions de bonne **intégration d'enfants handicapés** ;
 - d) Les **activités périscolaires** ;
 - e) La **restauration scolaire** ;
 - f) L'**hygiène scolaire** ;
 - g) La **protection et la sécurité des enfants** dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - h) Le respect et la mise en application des **valeurs et des principes de la République**.
- 4- Statue sur proposition de l'équipe enseignante pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

2) Présentation des effectifs 2023/2024

Marion MÉJEAN est l'enseignante de la classe Maternelle-CP. Elle est accompagnée de Nadine PLASSE (ATSEM). Aline BLANCHARD (ATSEM) intervient également chaque matinée. Léna Rozier (enseignante) prend la classe en charge chaque lundi.

La gestion de la classe CE-CM est assurée par Bertrand BOIRON. Maëva GAYTON a la responsabilité de la classe chaque jeudi.

Anaïs DECHELETTE intervient également dans notre école comme Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH) auprès de deux élèves.

Conformément aux prévisions d'effectifs, **50 élèves** sont inscrits pour cette année scolaire 2023-2024. La répartition entre les deux classes est la suivante :

- **2 TPS** *(rentrées à venir)*, **5 PS, 5 MS, 6 GS, 8 CP**, soit 26 élèves avec Marion MÉJEAN & Léna ROZIER.
- **5 CE1, 9 CE2, 6 CM1, 4 CM2**, soit 24 élèves avec Bertrand BOIRON & Maëva GAYTON.

3) Présentation et approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Loire. Cette année, une nouvelle modification apparaît suite au *décret n° 2023-782 du 16 août 2023*, relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale. À travers ce texte, l'école s'engage dans la **lutte contre le harcèlement** sous toutes ses formes.

*Le décret stipule que (Art. R. 411-11-1) « Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, **suspendre l'accès à l'établissement de l'élève** dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours. Si, malgré la mise en œuvre des mesures mentionnées au premier alinéa, le comportement de l'élève persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut **demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école** et à son inscription dans une autre école de la commune [...]. Lorsque la commune ne compte qu'une seule école publique, la radiation de l'élève ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune. L'élève fait l'objet, dans sa nouvelle école, d'un suivi pédagogique et éducatif renforcé jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. »*

Ce règlement est affiché sur le panneau de l'entrée (côté classe CE-CM) et peut être consultable à tout moment. **Le conseil d'école valide**, pour cette année scolaire 2023-2024, **ce règlement intérieur**.

4) Plan Vigipirate

Depuis le lundi 16 octobre 2023, la Première ministre a décidé d'élever la posture VIGIPIRATE au niveau "Urgence attentat" sur l'ensemble du territoire. Les mesures (déjà en vigueur dans notre école depuis plusieurs années) sont les suivantes :

- **Accueil à l'entrée des écoles assuré par un adulte** *(assuré par un agent communal chaque matin et après-midi, l'accueil des élèves ayant lieu dans les classes).*
- **Contrôle visuel des sacs possible.**
- **Vérification possible de l'identité des personnes étrangères à l'école.**
- **Limitation des attroupements aux abords de l'école.**
- **Interdiction de stationner aux abords de l'école.**

5) Projets pédagogiques 2023/2024

Ecole

☐ Au mois de septembre, le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en place **des évaluations nationales** pour tous les élèves **de CP et de CE1** mais également **de CM1** cette année. Ces évaluations portaient sur des compétences de français et de mathématiques. Les parents ont été informés des résultats de leur enfant début octobre.

☐ Le vendredi 22 septembre après-midi, les deux classes de l'école ont participé à l'opération **Nettoyons la Nature** en parcourant les chemins du village (bourg, Croix Vallier, chemin des Capucins, étang municipal) et les abords de l'école. De multiples petits détritiques ont été découverts et ramassés : plastiques, bouteilles, papiers, etc. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter offert par la Municipalité afin de remercier tous les enfants pour leur investissement dans la protection de la nature et de leur village.

☐ Mises en place en fin d'année dernière, les « **boîtes à jeux** » dans la cour de récréation rencontrent un grand succès autant auprès des petits que des grands. À l'initiative de Marion Méjean, divers objets ont été collectés auprès des familles (béquilles, pneus de vélos, clavier d'ordinateurs, téléphones, casseroles, ...). Les enfants se les approprient et les détournent pour des usages et jeux infinis. N'hésitez pas à apporter vos trouvailles, après validation elles pourront rejoindre la boîte à jeux. Le stock a régulièrement besoin d'être complété et renouvelé.

Classe Maternelle-CP

☐ En **Education Physique et Sportive** (EPS), la classe a bénéficié cette période de matériel prêté par la Ludothèque. Nous avons pratiqué **des jeux coopératifs** et **des jeux traditionnels** en extérieur. Pour la prochaine période (novembre-décembre), nous avons emprunté des gros modules pour installer des parcours de motricité.

☐ En **Sciences**, nous avons commencé un élevage avec au démarrage de toutes petites graines que nous avons reçues ...des œufs mystérieux. Après éclosion nous avons pu observer à la loupe de minuscules chenilles dont nous avons pris soin jusqu'à ce qu'elles deviennent de gros vers à soie. Après plusieurs semaines, les vers ont tissé leurs cocons dont vont bientôt sortir des papillons...qui à leur tour pondront plein de petits œufs, les mêmes qu'au tout début ! Pour la période à venir nous travaillerons sur l'alimentation.

☐ La classe se rend à la **bibliothèque** du village, tous les mardis, pendant trente minutes. Les PS-MS choisissent un livre qu'ils vont pouvoir emmener chez eux pour une semaine pendant que la maîtresse lit des histoires aux GS-CP, puis rotation des groupes. Cette année encore, nous bénéficions des livraisons de la **ludothèque**. Cela nous permet d'emprunter du matériel de motricité ou divers jeux pour la classe, renouvelés à chaque période.

☐ Nous avons bénéficié d'une intervention de la Communauté de Communes Charlieu-Belmont le 6 octobre sur le **thème du compostage**. Au programme, après lecture d'une histoire sur la destinée d'une pelure de pomme, nous avons fouillé un bac à compost munis de petites boîtes et de loupes à la recherche de petites bêtes : larves de cétoine, scolopendres et autres lombrics. Les intervenantes avaient également installé une marelle et un jeu de l'oie géants avec lesquels nous avons testé et enrichi nos connaissances.

☐ Un accent est mis sur **la lecture et la littérature** à travers différents dispositifs :

-Participation au projet « **Livre élu** », projet commun aux écoles du territoire, proposé par les conseillers pédagogiques. Trois ouvrages ont été sélectionnés en amont sur le thème du rêve (Pomelo rêve, Raymond rêve, Bonnes nuits). Après une exploitation pédagogique en classe, un grand vote aura lieu en juin à l'échelle du Roannais

- Ecoute au quotidien lors du temps calme des GS et CP d'une **histoire audio** « Une histoire et Oli » ou issue du podcast « Bestioles » de France Inter.

-Le jour de l'histoire longue : Ponctuellement, une lecture est offerte par la maitresse, en plusieurs temps dans la même journée, issue d'une histoire du patrimoine culturel (conte).

- Un investissement a eu lieu pour une conteuse à histoires, « **conteuse Bookinou** », laissée en libre-service dans la classe avec des casques audio. Les histoires sont enregistrées (par n'importe quel adulte). Le support est le livre sur lequel a été collé une puce. Un enregistrement de ces histoires par les élèves de CM est en projet pour le courant de l'année.

- Quinze minutes de « **lecture plaisir** » sont proposées chaque jeudi après-midi, en commun avec la classe des grands, en mixant les groupes et les espaces. Ce temps de lecture libre est très apprécié de tous

- Des lectures sont **offertes par les élèves de CE-CM** dans la classe des Maternelle-CP et **par les CP** aux plus petits, dès que possible.

Classe CE-CM

☐ En **littérature**, la classe participe au **concours littéraire** annuel proposé par les PEP 42, qui consiste à élire son livre préféré parmi cinq romans proposés. Ce projet permet de stimuler l'envie de lire, d'apprendre à donner son avis et défendre son point de vue face à ses camarades. De plus, chaque mardi, les élèves peuvent emprunter de nouveau des ouvrages à la bibliothèque municipale. L'objectif est de développer la lecture plaisir, les élèves sont libres de leurs choix et du nombre de livres empruntés (3 maximum).

Enfin, comme l'an dernier, les élèves de CM participeront au concours national de lecture à voix haute intitulé « **Les Petits Champions de la Lecture** ». Il s'agit pour les élèves de choisir un extrait de roman, de travailler sa lecture à voix haute puis de le présenter à la classe. Les élèves voteront pour le meilleur représentant de la classe qui participera, au printemps prochain, à une finale départementale.

☐ En **Education Morale et Civique**, une séquence autour du harcèlement est actuellement menée en lien avec la journée nationale de **lutte contre le harcèlement** du 9 novembre. À cette occasion, les élèves du CE2 au CM2 se verront proposer de remplir une grille d'auto-évaluation anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école. Ce jour-là, les séances d'**arts visuels** et de **musique** seront également axées sur ce thème

☐ En **EPS**, les élèves se sont exercés autour de la **course d'orientation**. Suite aux premières séances autour du city-stade, ce module s'est terminé sur les espaces communaux situés derrière la mairie. En cette période de novembre/décembre, les séances d'EPS seront consacrés à **l'acrosport**.

En mars et avril, les élèves pourront profiter de 6 interventions de Jordan Yaya, animateur sportif en **tennis de table**. Les séances auront lieu du vendredi 8 Mars au vendredi 12 Avril 2024. Le coût de ce module est entièrement financé par la Municipalité que nous remercions.

Claude Crombet propose de nouveau une **initiation aux échecs** d'une durée de 45 minutes par niveau (CE1 au CM2) chaque vendredi matin depuis le vendredi 06 octobre dernier.

Durant cette année scolaire, la classe participera à plusieurs rencontres **USEP du secteur de Charlieu/Belmont**. Nous rencontrerons tout au long de l'année les écoles de Vougy, Jarnosse et Chandon autour de différentes thématiques sportives : athlétisme, Breaking et handisport.

Le jeudi 04 avril 2024, nous nous rendrons au collège Brossette de Cours (69) pour profiter d'une action pédagogique partagée par l'établissement. En effet, Mme Lager (professeur d'Histoire-Géographie) a répondu positivement à l'action départementale du Rhône « **Cultur'en Bus** ». À l'instar de plusieurs classes du collège et d'écoles du secteur, nous profiterons d'une intervention intitulée « **Les JO, c'est tout une histoire** ».

Parallèlement, en lien avec les Jeux Olympiques qui auront lieu à Paris durant l'été 2024, plusieurs actions ponctuelles sont menées en classe : rituel hebdomadaire « Quel est ce sport ? », jeu-concours « Kahoot », etc. De plus, plusieurs enseignants en France ont organisé le **passage d'une flamme olympique scolaire** traversant toute la France métropolitaine. Nous accueillerons cette flamme qui arrivera de L'Arbresle et passera ensuite par Villerest, le jeudi 18 janvier. À cette occasion, nous pourrions découvrir son trajet ainsi que quelques spécificités des régions préalablement traversées. À notre tour, nous collerons un petit souvenir local tout en présentant notre village sur le site Internet rattaché à l'opération.

▫ En **Arts visuels**, les élèves ont pu se représenter au travers d'un sport avec un effet de ralenti coloré.

▫ En **musique**, les élèves travailleront notamment autour de la technique du canon et prépareront deux chants de Noël. Ces derniers pourront être présentés aux familles lors du spectacle de Noël (vendredi 15 décembre).

▫ En **Sciences**, en parallèle du programme annuel, des animations ponctuelles sont proposées par différents organismes chaque année. Ces animations permettent de susciter une certaine curiosité chez les élèves et les éléments découverts peuvent être mis en lien avec des apprentissages antérieurs ou postérieurs. Ainsi, Roannais Agglomération, Charlieu Belmont Communauté et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé ont proposé à seize classes (dont la nôtre) de participer à une **journée de la biodiversité à la Gravière aux Oiseaux** de Mably le jeudi 19 octobre dernier. Le transport était pris en charge par le dispositif. L'objectif de cet événement avait pour but de faire découvrir les milieux naturels et la biodiversité aux élèves. De même, dans le cadre du programme d'animation des contrats de rivière du Rhins, Rhodon et Trambouzan (Roannaise de l'Eau), la Fédération de Pêche de la Loire interviendra en classe au cours de l'année autour de l'eau et plus particulièrement sur la réalisation d'un **bilan de santé d'une rivière**.

▫ La grande majorité des familles a donné une réponse positive au **projet de voyage scolaire à Paris au printemps 2024**. Ce séjour de quatre jours et trois nuits permettra aux élèves de découvrir notre patrimoine national historique, culturel et citoyen à travers des visites du musée du Louvre, de la Tour Eiffel, de l'Arc de Triomphe, du château de Versailles ou encore de la Cité des Sciences de la Villette. Afin de financer ce projet, l'association de Soutien à l'École Publique (Sou des Ecoles) s'est d'ores et déjà fortement impliqué à travers plusieurs manifestations (vente à la sortie d'un concert à l'église, commandes de pralines, ...). Nous espérons que le plus grand nombre de parents parviendra à s'investir au fil des manifestations. Parallèlement, des demandes de subvention exceptionnelle ont été (ou seront) effectuées : municipalité, département, etc. Le dispositif « Trousse à projets », plateforme de financement participatif de l'Éducation nationale, permettra également de solliciter des entreprises. Les dons effectués sur la plateforme sont éligibles à la déduction fiscale dans le cadre de la réglementation en vigueur.

6) Fonctionnement de la garderie et de la restauration scolaire

Depuis la rentrée, lors des garderies du matin, **20 à 25 enfants** sont accueillis régulièrement. Le soir, ce nombre s'élève de **25 à 30** enfants. À midi, entre **25 et 30 repas** sont servis.

Un **règlement** relatif aux temps de garderie et de restauration (établi par la Municipalité) a été transmis et signé par les familles à la veille des vacances de la Toussaint.

Un **courrier de la municipalité** a également été envoyé à toutes les familles courant octobre au sujet de la cantine et de la garderie. Il informait que la **cantine serait à présent gérée par la municipalité** et non plus par le Sou des écoles à partir de novembre 2023. Le tarif restera inchangé (4,25€). Une modification (rajout ou suppression de repas) est toujours possible le matin-même (avant 9h00).

Au niveau de la garderie, la municipalité a indiqué que la **surveillance des petits déjeuners** à toute heure n'était plus possible les matins. Seul un petit goûter (gâteau) est dorénavant autorisé aux alentours de 8h30. Enfin, le courrier rappelait que pour la sécurité de tous, il était **interdit de stationner ou s'arrêter** devant l'école, un parking étant à disposition à proximité immédiate.

La garderie continue de bénéficier d'un **abonnement à la ludothèque** de Belmont-de-la-Loire afin d'emprunter différents jeux tous les deux mois.

7) Informations et questions diverses

☐ Dans le cadre de la **sécurité à l'école**, les deux documents existants ont été mis à jour. Le premier intitulé « Risques Majeurs » reprend les réactions à avoir en cas d'incendie, d'inondations, ... Le second, intitulé « attentat-intrusion », est plus spécifique aux démarches à effectuer en cas d'attaque de l'école (fuir ou se cacher). Un exemplaire de chacun de ces documents a été transmis à la Mairie.

☐ Les **soucis téléphoniques** rencontrés ces derniers mois semblent réglés depuis début octobre. En revanche, le **débit d'Internet** est toujours assez faible et instable. Il génère des problèmes réguliers de connexion.

☐ Suite au départ de sa présidente, Cécile JACQUET, le **bureau du Sou des écoles** a évolué en cette rentrée 2023. **Mylène PALLUET** en est devenue la **présidente** et Morgane DEPIERRE la vice-présidente. Lucie VEZANT et Myriam BRETTON ont en charge la trésorerie. Enfin, Carole GASTEUIL et Vérane TACHET occupent respectivement la responsabilité de secrétaire et vice-secrétaire de l'association.

☐ Le **spectacle de Noël** aura lieu le vendredi 15 décembre (soirée). Une **vente de brioches** sera organisée le jour de la marche de Sevelinges (dimanche 26 novembre) et une **buvette** sera proposée lors du marché de Noël (vendredi 1^{er} décembre).

Bertrand BOIRON